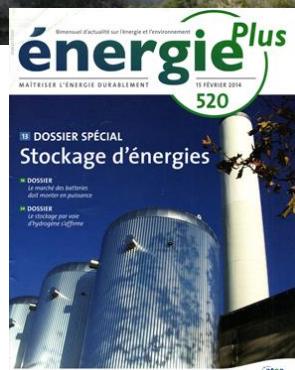


STOCKAGE DE L'ENERGIE

La place du stockage d'énergie dans la transition énergétique
 enjeux pour le développement des ENR



La loi de transition énergétique pour la croissance verte et sa programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) vont apporter une nouvelle dynamique aux différentes filières de stockage d'énergies, qu'il s'agisse d'électricité, de chaleur ou d'hydrogène... mais quelles seront leurs places respectives dans le mix énergétique d'ici 2025 ?

Le stockage contribue en effet aux besoins de flexibilité et de gestion intelligente des systèmes énergétiques. Il peut faire émerger une filière d'excellence française, générer des emplois, et exporter des technologies et des savoir-faire sur le marché mondial du stockage à fort potentiel de croissance.

Un mix de solutions permettra de relever les défis de la transition énergétique : le stockage de l'énergie en fait partie en complément d'autres moyens (développements des réseaux électriques, actifs de production flexibles, systèmes de pilotage de la demande,...).

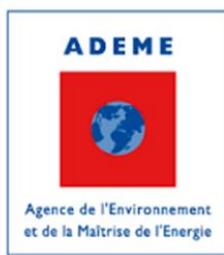
La contribution des différents leviers de ce mix de solutions dépendra de facteurs globaux (pénétration des EnR, vitesse de développement et nature des usages flexibles, coût global des leviers, etc.), mais aussi des conditions plus locales du système électrique (densité de consommation, degré d'interconnexion, etc.).

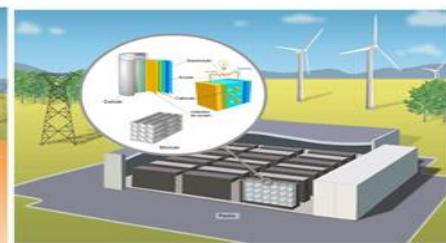
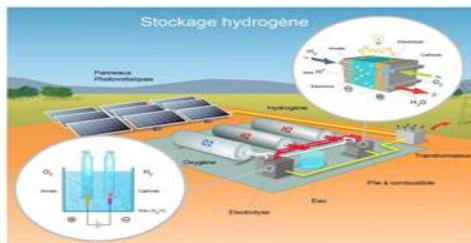
La nouvelle région HAUTS DE FRANCE a confirmé l'orientation à l'horizon 2050 d'une consommation d'énergie à 80% d'origine ENR (aujourd'hui 3%) sur son territoire et ce challenge ne pourra être tenu sans avoir recours au stockage .

LE STOCKAGE EST-IL UNE SOLUTION D'OPTIMISATION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ?

- Quels sont les enjeux et les besoins qui font du stockage une solution opportune ?
- Quelle sont aujourd'hui les différentes possibilités techniques de stockage ? Et pour quelles applications ?
- Quels modèles économiques pour optimiser les consommation et quand et comment le stockage est-il opportun, et à partir de quelles applications ?

En partenariat avec





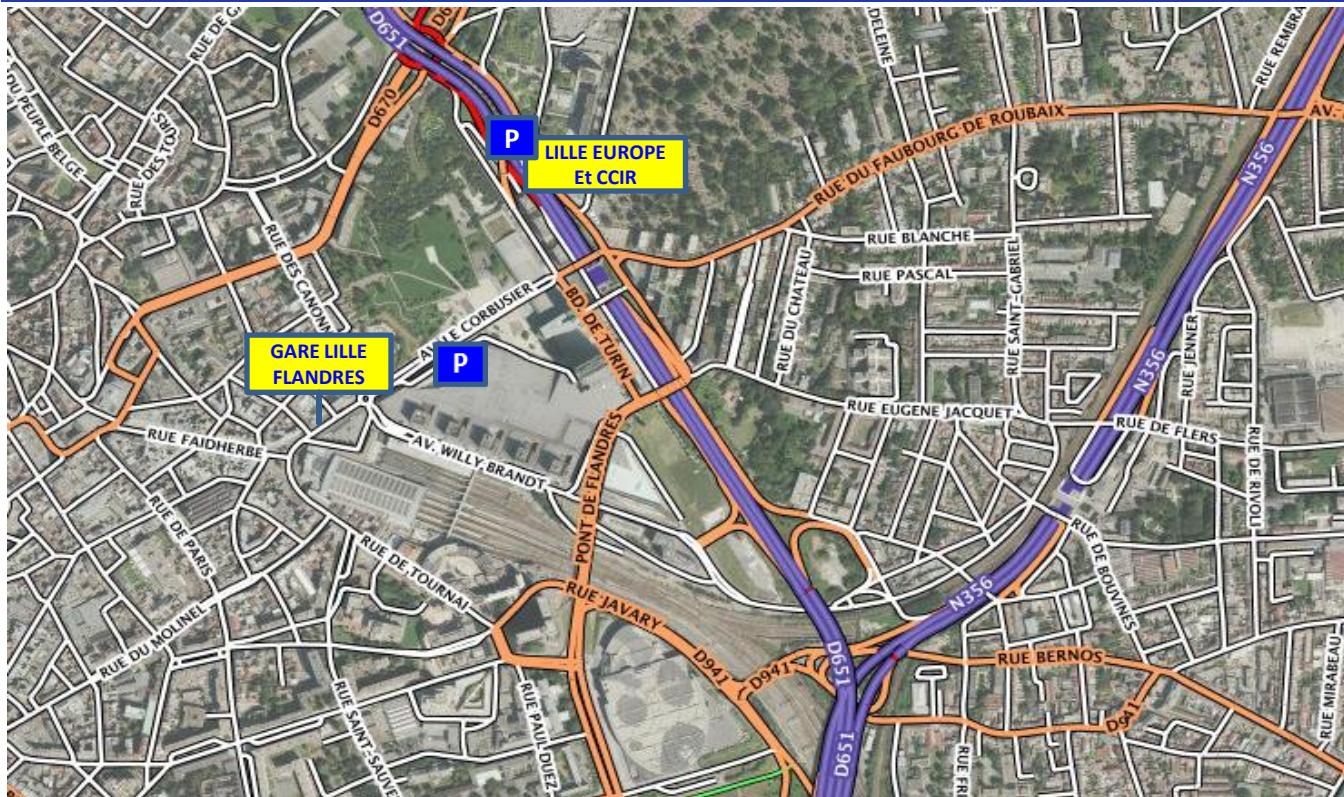
PROGRAMME

Accueil à partir de 8h30



| | |
|--------------|--|
| 08h45 | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Accueil par Jordan TESSE (<i>Président de la Délégation NPdC de l'ATEE</i>) et David BRUSSELLE (<i>Directeur général de la CCI de région Nord de France</i>) |
| 09h00 | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Table ronde sur les enjeux et besoins du stockage d'énergies. <ul style="list-style-type: none"> • Loi TECV, initiatives de l'état - Louise ORIOL (<i>DGEC</i>) • État du stockage en France - Capacités et perspectives – Patrick CANAL (<i>Club "Stockage d'Énergies" de l'ATEE - Délégué général</i>) • <i>Le stockage en entreprise déjà opérationnel ?</i> |
| 10h15 | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Tour d'horizon des techniques de stockage <ul style="list-style-type: none"> - Luc WYTTYNCK (<i>CEA TECH - Responsable développement</i>) ❖ Stockage pour une mobilité durable <ul style="list-style-type: none"> - Philippe DEGOBERT (<i>PE 2020 - Arts et Métiers Paris Tech – Enseignant Chercheur</i>) ❖ Veille technologique sur le stockage de l'énergie: <ul style="list-style-type: none"> - Jean DUFOUR (<i>CCI de région Nord de France - Conseiller Veille - Intelligence Économique</i>) |
| 11h15 | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Pause |
| 11h40 | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Photovoltaïque en autoproduction <ul style="list-style-type: none"> - François-Xavier CALLENS (<i>CD2E - Responsable Pôle Énergies Renouvelables</i>) ❖ Énergie solaire en autoconsommation. <ul style="list-style-type: none"> - Anthony PRALAS (<i>Fromagerie Le Centurion - Directeur</i>) ❖ Étude de cas sur une zone d'activité. <ul style="list-style-type: none"> - Franck SPRECHER (<i>Pôle SYNEO - Président</i>) ❖ Soutiens et appuis en Haut de France. <ul style="list-style-type: none"> - Caroline CALCOEN (<i>CCIR Nord de France</i>) |
| 13h15 | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Cocktail de clôture |

PLAN D'ACCES & INSCRIPTION



CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE - 299, Boulevard de Leeds - 59000 – LILLE

Conditions d'inscription

BULLETIN A RETOURNER :

ATEE NPDC – 37, av du Mal de Lattre de Tassigny – 59350 SAINT ANDRE

Ou par mail à : npc@atee.fr

Je suis adhérent ATEE, "Personne physique" ou, Représentant ou agent de "Personne morale"
et à jour de la cotisation 2016. - N° Adhérent : _____ (obligatoire)

Je m'inscris à la "Réunion d'information " du 20 octobre 2016

- Je suis salarié ou indépendant : je verse : 36 € (dont TVA 20% - 6€)
- Je suis enseignant ou retraité : je verse : 30 € (dont TVA 20% - 5€)
- Je suis étudiant ou demandeur d'emploi : gratuit

Chèque à établir à l'ordre de : ATEE - **Une facture vous sera adressée à l'encaissement**

Je ne suis pas adhérent à l'ATEE :

- Je profite de la 1^{ère} manifestation gratuite offerte aux nouveaux adhérents de l'ATEE :

Je m'inscris et J'adhère pour 2017 :

- Je suis salarié ou indépendant : je verse : 88 € (exonéré de TVA)
- Je suis enseignant ou retraité : je verse : 45 € (exonéré de TVA)
- Je suis étudiant ou demandeur d'emploi : je verse : 35 € (exonéré de TVA)

- Je m'inscris seulement à cette manifestation : je verse 96 € (dont TVA 20% - 16€)

Chèque à établir à l'ordre de : ATEE - **Une facture vous sera adressée à l'encaissement**

Version Excel en fichier joint



L'ATEE, Association Technique Énergie Environnement, créée en 1978, a trois objectifs : *rassembler, informer, proposer.*



L'ATEE rassemble tous les acteurs concernés dans leur activité professionnelle par les questions énergétiques et environnementales (petites et grandes entreprises, sociétés de service, organismes publics, collectivités territoriales, universités...). Elle compte 2000 adhérents.



Plaquette téléchargeable sur : www.atee.fr

Elle a un rôle d'alerte et d'information sur les dernières nouveautés techniques, sur les tendances économiques et tarifaires, ainsi que sur les évolutions réglementaires nationales ou internationales. Force de proposition reconnue, souvent consultée par les Pouvoirs publics, l'ATEE est objective et indépendante.

Elle intervient ainsi dans trois domaines principaux :

- les choix en matière d'énergie,
- l'efficacité énergétique des équipements et des procédés,
- la protection de l'environnement.

Quatre Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le **Club Cogénération** œuvre pour le développement de la cogénération en France et en Europe ;
- Le **Club C2E** s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie ;
- Le **Club Biogaz** vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz ;
- Le **Club Stockage d'énergies** œuvre pour la promotion du stockage des énergies en France.

Organisme de formation, l'ATEE propose, aux ingénieurs et techniciens des entreprises et collectivités, des **stages de formation** dans ses domaines d'expertise (maîtrise de l'énergie, cogénération, biogaz...).

Avec ses Délégations Régionales, l'association organise chaque année **plus de 40 colloques et visites d'installations techniques** dans toute la France.

- L'ATEE publie "**ENERGIE Plus**", la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

En savoir plus : www.atee.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA REUNION TECHNIQUE

STOCKAGE DE L'ENERGIE

Jeudi 20 octobre 2016

CCIR HAUTS DE FRANCE - 299, Boulevard de Leeds - 59000 – LILLE

Nota: nombre de places limité = Priorité aux adhérents à jour de cotisation + chèque inscription

Nom / Prénom :

Société / Organisme :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Commune:

Code NAF :

Tél. Fixe :

Adresse Mail :

Tél. Mob :

Adresse de facturation si différente de la précédente :

Je m'inscris à la réunion

N° Adhérent (obligatoire):

Saisir la somme à verser
dans la case choisie

Je suis salarié ou indépendant : je verse : **36 €** (dont TVA 20% - 6€)

Je suis enseignant ou retraité : je verse : **30 €** (dont TVA 20% - 5€)

Je suis étudiant ou demandeur d'emploi : **0 €** (gratuit)

Chèque à établir à l'ordre de : ATEE - Une facture acquittée vous sera adressée à l'encaissement

Je m'inscris et adhère à l'A.T.E.E pour l'année 2016

Saisir la somme à verser
dans la case choisie

Je suis salarié ou indépendant : je verse : **88 €** (exonéré de TVA)

Je suis enseignant ou retraité : je verse : **45 €** (exonéré de TVA)

Je suis étudiant ou demandeur d'emploi : je verse : **35 €** (exonéré de TVA)

Chèque à établir à l'ordre de : ATEE - Une facture acquittée vous sera adressée à l'encaissement

● Je suis pas adhérent de l'A.T.E.E. et ne m'inscris que pour cette seule manifestation

Saisir la somme à verser

je verse **96 €** (dont TVA 20% - 16€)

Chèque à établir à l'ordre de : ATEE - Une facture acquittée vous sera adressée à l'encaissement

NOTA : Les chèques sont comptabilisés en moyenne une semaine après la date de la réunion

Pré-inscription sur internet - Confirmation par transmission du bulletin par courrier accompagné du chèque de règlement , à l'adresse ci-dessous :

ATEE NORD-PAS DE CALAIS - 37, Av du Mal De Lattre de Tassigny - 59800 - SAINT ANDRE

Mail : npc@atee.fr

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (Pour paiement par virement)

Établissement : **20001**

Guichet : **00001**

N° Compte/ RIB

0675141E020

59

IBAN - Identifiant international de compte : **FR73 2004 1000 0106 7514 1E02 059**

BIC - Identifiant international de l'établissement :

PSSTFRPPPAR

Domiciliation : **LA BANQUE POSTALE - CENTRE DE PARIS
75009 PARIS CEDEX 15 - FRANCE**

Titulaire du compte : **ATEE - 47 Avenue Laplace
94110 ARCUEIL**

Référence à indiquer : (+ Nom de la Société ou de l'Organisme)